



À retourner à : Samuel COCU - 15 rue des châtaigniers, 17800 AVY  
OU bien par mail : hsec17@gmail.com  
OU à remettre à un responsable du club

La fiche d'inscription doit être accompagnée du montant correspondant à vos choix.

Certificat médical ou attestation de santé :

Désormais, vous devez faire le nécessaire dans votre espace licencié pour, selon votre cas, générer l'attestation de santé, ou téléverser un certificat médical datant de moins d'un an. Vous serez relancé à plusieurs reprises. Sans cette étape, votre licence ne sera pas valide, vous ne pourrez ni l'imprimer, ni participer aux compétitions.

**Le club peut téléverser le certificat médical ou valider l'attestation de santé s'il nous est fourni.**

Nouvelle inscription

Renouvellement

Numéro de licence FFME : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

NOM DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ LIEU DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ SEXE : \_\_\_\_\_ NATIONALITÉ : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_ TÉL : \_\_\_\_\_

Pour recevoir votre attestation de licence 2023-2024 et vos codes de connexion à l'espace licencié, vous devez obligatoirement fournir une adresse électronique (écrire lisiblement) -

adresse électronique : \_\_\_\_\_

Et/ou un numéro de téléphone portable : \_\_\_\_\_

➤ **Informations de santé :**

Je certifie fournir un certificat médical de non-contre-indication aux sports statutaires de la fédération, ou une attestation de santé, et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques.

- **Pour une licence « loisir »**, l'adhérent répond à un questionnaire de santé. S'il répond « oui » à au moins une question, il doit fournir un certificat médical. Dans le cas contraire, il remplit l'attestation de santé.
- **Pour une licence « compétition »**, l'adhérent qui souscrit pour la première fois une licence doit fournir un certificat médical mentionnant la pratique « en compétition » de la discipline concernée. L'adhérent qui **renouvelle sa licence** répond à un questionnaire de santé. S'il répond « oui » à au moins une question, il doit fournir un certificat médical. Dans le cas contraire, il remplit l'attestation de santé. **Un licencié « compétition » fournit obligatoirement un certificat médical tous les trois ans.**
- **Si vous pratiquez l'alpinisme, l'adhérent renouvelle son certificat médical à chaque saison.**

➤ **Certificat médical fourni (si concerné)**

\* certificat médical : loisir  alpinisme  compétition  prescription sport santé

(Alpinisme = activité d'alpinisme pratiquée au-dessus de 2500m comportant un séjour d'au moins une nuit à cette altitude ou au-dessus).

Personne à prévenir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent :

	Formule choisie	ADULTE			FAMILLE <sup>1</sup>			Total
A <sup>2</sup>	Cotisation club pratiquant incluant licence FFME + garanties RC et cotisation comité territorial + ligue	<input type="checkbox"/> 130 €			<input type="checkbox"/> 120 €			A =
	Cotisation club non-pratiquant incluant Licence FFME + garanties RC + cotisations comité territorial et ligue	<input type="checkbox"/> 70 €			<input type="checkbox"/> 40 €			
B	Augmentation des garanties d'assurance <i>(facultatif)</i>	<input type="checkbox"/> Base 8€	<input type="checkbox"/> Base + 11€	<input type="checkbox"/> Base ++ 18€	<input type="checkbox"/> Base 8€	<input type="checkbox"/> Base + 11€	<input type="checkbox"/> Base ++ 18€	B =
C	Options au choix <i>(facultatif)</i>	<input type="checkbox"/> Ski de piste 5 €	<input type="checkbox"/> VTT 30 €	<input type="checkbox"/> Trail 10 €	<input type="checkbox"/> Slackline / Highline 5 €			C =
D	Indemnités journalières optionnelles <i>(facultatif)</i>	<input type="checkbox"/> IJ 1 18 €	<input type="checkbox"/> IJ 2 30 €	<input type="checkbox"/> IJ 3 35 €			D =	
<b>TOTAL GENERAL (A+B+C+D)</b>								

<sup>1</sup> Licence famille = À partir de la troisième personne d'une même famille ou résidant à la même adresse.

<sup>2</sup> Pour information, coûts licence FFME + garanties RC obligatoires + assurance Base +cotisation comité et ligue = 73 €. Le club ne garde que la somme de 57 €

#### Autorisation de prise de vue :

Je soussigné(e),  Madame  Monsieur \_\_\_\_\_

autorise le club :

- à prendre toute disposition utile en cas d'accident,
- à prendre des images sur lesquelles je pourrais figurer, dans le cadre des activités organisées par le club et à les utiliser pour sa communication interne et externe auprès de ses partenaires et des médias.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club HSEC  
(voir affichage ou <https://hsec17.jimdofree.com/horaires-inscriptions/> )

À \_\_\_\_\_, le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature :

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)